



Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent
10, rue King, suite 400
Huntingdon, QC J0S 1H0
Tél. (450) 264-5411
Fax. (450) 264-6885
mrchsl@mrchsl.com

Vol. 13, no. 2

ÉCHOS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Séance du 9 février 2011

Suivi du schéma d'aménagement et de développement

Le Conseil des maires a approuvé la demande de conformité des règlements suivants, puisqu'ils ne contreviennent pas aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire :

- N° 272-3 de la municipalité de Franklin qui vise à créer une zone de conservation d'une superficie de 0,55 ha, localisée sur le lot 195 du rang 8, en territoire agricole;
- N°s 272-2 et 273-2 de la municipalité de Franklin qui visent à autoriser un usage résidentiel sur un lot vacant d'une superficie de 20 hectares et plus, aux conditions nécessaires à assurer l'harmonie des usages en territoire agricole, et à définir le sens de lot vacant en vertu de cette disposition;
- N° 308-18 de la municipalité de Saint-Anicet qui vise à augmenter le coefficient d'occupation au sol de 10% à 15% affectant toutes les zones du territoire municipal, à rectifier aux grilles des usages l'emplacement du site d'enfouissement sanitaire et à prévoir des normes d'implantation pour les piscines et spas;
- N°s 308-17 et 310-9 de la municipalité de Saint-Anicet qui visent à autoriser un usage résidentiel sur un lot vacant d'une superficie de 20 hectares et plus, aux conditions nécessaires à assurer l'harmonie des usages en territoire agricole, et à définir le sens de lot vacant en vertu de cette disposition;
- N° 310-10 de la municipalité de Saint-Anicet qui vise des conditions à émission d'un permis et les documents et informations qui doivent accompagner une demande de permis relativement aux piscines et spas;

Demandes d'appui

Les maires ont résolu d'accorder leur appui aux organismes suivants :

- Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands en regard à une demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant l'ajout d'espace aux centres de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac et des Moissons ainsi qu'un centre satellite dédié au secteur agroalimentaire;
- MRC Les Jardins-de-Napierville à l'effet de solliciter une rencontre avec le directeur général de l'École nationale des pompiers du Québec afin de corriger la situation problématique concernant la formation professionnelle des pompiers.
- MRC des Maskoutains afin de demander au gouvernement du Québec un moratoire sur l'exploration du gaz de schiste en attendant d'en savoir plus sur les impacts de l'exploitation de cette ressource.

Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des maires est fixée au mercredi 9 mars 2011, à 19 h 30. Cette séance aura lieu au 4^{ème} étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.